



NOUS AVONS TESTÉ - LA LANTERNE MAGIQUE

La Lanterne Magique de Sainte-Croix Club de cinéma des 6-12 ans



La Lanterne Magique à Sainte-Croix : Claude, Véronique, Stephan, Stéphanie, Dominique (manque : Rosalie).

Texte et photo : **F. Mastantuono**

Pour entrer dans la salle et retrouver ses camarades, il faut d'abord présenter sa carte de membre. Puis, pendant que chacun prend place, la comédienne Stéphanie Kohler reprend avec les enfants le livret présentant le film, reçu à la maison quelques jours plus tôt.

Quand vient le moment du rappel des règles, de nombreux enfants lèvent la main pour rejoindre Stéphanie sur scène et en citer une, au micro : On ne saute pas sur les sièges, on n'embête pas les copains, on ne mange pas, ni ne boit, etc... Stéphanie annonce alors le petit film publicitaire de la Lanterne Magique

que les enfants connaissent maintenant par cœur. Il y reconnaissent de nombreux personnages : Charlot, Buzz l'éclair, ET l'extraterrestre, et s'exclament haut et fort à l'apparition des Minions. Autant de repères qui les rassurent dans cette salle sombre. Puis vient, comme d'habitude, le petit sketch interprété par Stéphanie qui tient le rôle de la savante, et Véronique qui endosse celui de la naïve. Entre en scène un comédien qui mime de plusieurs façons « l'adaptation » d'un roman au cinéma. Il fait sourire les enfants. Le film « James et la pêche géante » commence et tous sont soudain très attentifs. Il faut parfois se boucher les oreilles, fermer les yeux ou

rejoindre les mamans de secours lors de certains passages. Les uns s'étonnent ou s'exclament, les autres retiennent leur respiration, et c'est déjà la fin du film. Les enfants se précipitent alors pour retrouver leurs parents qui les attendent à la sortie, et revivre le film avec eux... jusqu'à la prochaine séance.

Au Royal

Notre région a beaucoup de chance de disposer d'un ciné-club pour enfants. D'autant plus que Sainte-Croix est l'un des plus petits de Suisse, mais qui perdure grâce à l'excellente collaboration avec le Cinéma Royal.

Adeline Stern, directrice du Royal, mais aussi programmatrice et scénariste au niveau national, responsable du concept et de l'éthique, et membre du comité de l'ASLM (Association faîtière de la Lanterne Magique), et Dominique Schmid, actuelle responsable des Lanternes Magiques de Sainte-Croix et Yverdon, jouent un rôle important dans la pérennisation de l'Association de la Lanterne Magique de Sainte-Croix, depuis de nombreuses années.

Dominique est secondée, à Sainte-Croix, par Claude Massard, président de l'Association et projectionniste pour l'occasion. On y



retrouve aussi Véronique Gasser, animatrice et actuelle « naïve » et Rosalie Girardet, comédienne et « savante » qui a temporairement dû laisser sa place à Stéphanie Kohler, pour raison de santé. Elles accueillent au fur et à mesure des séances d'autres artistes, et jouent ensemble la petite saynète de présentation avant la diffusion de chaque film.

Quelques parents de secours encadrent et accompagnent les enfants lors des séances. Car si certains films font rêver ou rire, d'autres peuvent faire un peu peur ou chagriner, et il est parfois nécessaire de trouver un peu de réconfort auprès d'une personne sécurisante, souvent la maman déjà connue d'un camarade.

Principe de La Lanterne

Le concept qui permet aux 6-12 ans d'assister à neuf séances, réparties de septembre à juin, et ceci à un prix très accessible, n'a pas tellement évolué. Le projet né à Neuchâtel en 1992, bien pensé dès le départ, a en effet permis un succès immédiat, avec à Sainte-Croix, cent soixante inscriptions pour la première saison déjà. Aujourd'hui, malgré les nouvelles technologies et l'accès facilité à l'image, le ciné-club compte encore une soixantaine d'inscrits.

Il n'y a aucune obligation d'assister aux séances, mais les enfants restent fidèles. La programmation est soigneusement choisie. Elle est planifiée sur six saisons, et renouvelée régulièrement. De cette façon, les enfants ne peuvent pas visionner deux fois le même film. Qu'ils soient muets, d'animations, en noir et blanc, pourvus d'effets spéciaux, en 3D ; qu'ils soient récents ou plus anciens, ces films permettent de se familiariser avec les termes du septième art, les différentes techniques de réalisation, et de découvrir l'évolution du cinéma.

Soutiens

Mais tout cela a un coût et les inscriptions ne suffisent qu'à y contribuer légèrement. Le club de Sainte-Croix subsiste grâce aux subventions de la Ville et du Canton de Neuchâtel, de l'Office fédéral de la culture, de la Loterie Romande,

Informations pratiques

Jour des séances : le mercredi, selon calendrier saisonnier

Début des séances : 15h45

Durée des séances : entre 1h30 et 2 heures

Prix de la carte de membre : premier enfant 40.-, deuxième enfant 30.-, gratuit dès le troisième

Inscriptions et informations avant chaque séance ou

à dominiqueschmid@bluewin.ch

et 076 616 64 00

www.lanterne-magique.org

www.cinemaroyal.ch/la-lanterne-magique

du Service des affaires culturelles du Canton de Vaud, des Communes de Sainte-Croix et Bullet, de Pro Juventute et de quelques autres fondations. Il vous est également possible d'apporter votre soutien sous forme de don à l'Association de la Lanterne Magique de Sainte-Croix sur le CCP 10-25553-1 ou en rejoignant l'équipe des parents de secours.

Invitation

Afin que tous les enfants entre 6 et 12 ans puissent venir découvrir le ciné-club, l'Association de la Lanterne Magique de Sainte-Croix les invite à participer gratuitement à la dernière séance de la saison qui se déroulera le 8 juin prochain.